

**170** P  NP  **DM31**

Centrale à cycle combiné du Suroît  
par Hydro-Québec

Beauharnois

AUD 6211-03-064

## LE PROJET DE CENTRALE À CYCLE COMBINÉ DU SUROÎT

### DE HYDRO-QUÉBEC À BEAUHARNOIS

MÉMOIRE DÉPOSÉ

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR LE GROUPE ÉCOLOGIQUE CRIVERT

Salaberry-de-Valleyfield, Québec,  
Le 4 octobre 2002

## **TABLE DES MATIÈRES**

**I PRÉSENTATION DE CRIVERT**

**II HYDRO-QUÉBEC ET LE SUROÎT**

**III LE PROJET DE CENTRALE À CYCLE COMBINÉ ET SES CONSÉQUENCES**

**IV RECOMMANDATIONS POUR ATTÉNUER LES EFFETS DU PROJET:**

- Au niveau du Québec:

- Au niveau de notre région:

**V CONCLUSION**

**ANNEXE : ACTIVITÉS DE CRIVERT 2000-2001**

-----

## I PRÉSENTATION DE CRIVERT:

Le groupe écologique CRIVERT est un organisme sans but lucratif , né le 19 juin 1983, suite à l'urgence de passer à l'action face aux problèmes environnementaux dans la région du Suroît.

Les objectifs fixés par le groupe sont: **Inform**er, **éduquer**, **sensibiliser** et **intervenir**

En annexe, vous trouverez la liste de nos activités pour l'année 2001, elles vous montreront nos préoccupations et les moyens que nous utilisons pour réaliser nos objectifs.

Vous constaterez que:

- Nous sommes très actifs au niveau de la sensibilisation et de l'éducation de la population locale aux problèmes environnementaux de la région.
- Nous réalisons des projets au service de l'amélioration de notre environnement, impliquant la population.
- Nous participons aux prises de décisions là où l'environnement est en jeu (Présentation d'un mémoire au BAPE au sujet de la restauration de l'Île aux Chats)
- Nous sommes présents aux comités de liaison avec la population de grandes entreprises de la région.

CRIVERT est à l'origine de d'autres organismes de sensibilité écologique comme la Société de la faune ailée du Sud-Ouest (SOFA), le Comité ZIP... Dans le passé, CRIVERT s'est vivement opposé au projet d'installation d'incinérateurs dans la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield. Nous avons plutôt proposé et initié les collectes de papier, de verre, métal, feuilles mortes, déchets domestiques dangereux qui sont maintenant reprises par les municipalités et les MRC.

## II HYDRO-QUÉBEC ET NOTRE RÉGION:

Hydro-Québec est l'héritière de compagnies qui ont fait les premiers aménagements hydro-électriques sur le fleuve. Ces aménagements ont profondément perturbé le cours du Saint-Laurent: barrages, bassins, assèchement de certains tronçons du fleuve l'hiver, modification des rives, creusage du canal de Beauharnois dans lequel s'engouffre plus de 80 % du débit du fleuve. Le document "*Saint-Timothée, un fleuve en mémoire*" présenté à Hydro-Québec le 15 novembre 1994 par la Ville de Saint-Timothée décrit bien ces perturbations dans son territoire.

Les conséquences sur notre région furent énormes et se font encore sentir:

- **perturbation de l'ichtyofaune:**
  - arrêt des migrations
  - disparition de certaines espèces de poissons
- **stabilisation des niveaux d'eau** dans le lac Saint-François entraînant la suppression des crues et décrues, donc des modifications de la faune et de la flore autour des rives du lac. La montée des eaux dans le lac Saint-François crée même une inversion du cours de la rivière La Guerre.
- **accumulation de remblais** le long des rives du canal de Beauharnois avec destruction de la faune et de la flore originelles qui peinent à recoloniser les lieux.
- **modification du débit** du fleuve dans son lit originel.
- **pollution visuelle par:**
  - les pylones des lignes à haute tension dans les corridors de transports de l'énergie .
  - le réseau de toiles d'araignée qui s'étend sur nos villes avec ses poteaux plantés au milieu des trottoirs et ses fils qui vont dans toutes les directions.
  - le spectacle du lit asséché du fleuve en hiver à Saint-Timothée.
  - l'esthétique des ponts Larocque et Saint-Louis
- **enclavement de Salaberry-de-Valleyfield:** Un des inconvénients majeurs pour la population locale est causé par la construction du canal de Beauharnois que nous devons franchir grâce à trois ponts vétustes. Ce canal a enclavé et isolé la région de Valleyfield. Il freine son développement et la construction de nouvelles infrastructures routières. Lors de la crise du verglas en 1999, nous avons évité de justesse de nous retrouver prisonniers dans notre île artificielle.

Certes, Hydro-Québec est un important partenaire économique pour notre région et la production d'hydro-électricité est à l'origine de son développement économique.. Nous bénéficions d'un tarif d'électricité parmi les plus bas au monde qui, cependant, n'inclut pas le coût environnemental de sa production! Nous savons aussi que nous sommes tous, collectivement, actionnaires de Hydro-Québec, alors comme actionnaires, nous voudrions être fiers de Hydro-Québec, qu'elle soit une entreprise modèle du point de vue environnemental.

Cependant, l'implication de notre société d'état pour atténuer les perturbations mentionnées ci-dessus sont récentes, pas très évidentes et en deçà du prix des bouleversements sur notre qualité de vie et notre environnement . Et voilà qu'on nous propose une autre centrale! Sa construction et son utilisation occasionneront d'autres problèmes alors que ceux créés par les précédents aménagement ne sont pas résolus.

### **III LE PROJET DE CENTRALE ET SES CONSÉQUENCES:**

CRIVERT est préoccupé par le projet de centrale à cycle combiné et se pose des questions:

**Cette centrale est-elle nécessaire?**

Si depuis 1995, Hydro-Québec avait maintenu et amélioré son programme d'économie d'énergie, nous n'aurions pas besoins de kWh supplémentaires.

**Cette centrale utilise-t-elle les bonnes ressources?**

Le gaz naturel est certes le combustible propre qui génère moins de contaminants que n'importe quel autre combustible fossile, mais c'est une ressource non renouvelable, dont les générations futures auront besoin même si on nous répète que les réserves sont inépuisables.

**Cette centrale aura-t-elle un bon rendement?**

Même si le type de centrale proposé est le plus efficace, son rendement sera de 58 %, alors, il serait plus simple de proposer à chaque foyer de se chauffer au gaz naturel, le rendement énergétique est beaucoup plus élevé et nous n'aurions pas besoin d'une nouvelle centrale.

**Quel sera l'effet des émissions de la centrale?**

Les émissions sortant des cheminées de la centrale seront faibles, elles s'ajouteront aux contaminants venant des usines environnantes ou déjà contenus dans l'atmosphère qui se dirigent dans la région montréalaise et la vallée du Saint-Laurent grâce aux vents dominants. C'est la somme de ces émissions qui fait le smog polluant la métropole.

La centrale participera à l'augmentation de l'effet de serre avec les conséquences qui risquent de se produire sur le climat. Cela modifiera la pluviosité dans le bassin des Grands lacs qui alimente la centrale de Beauharnois et dans le Moyen-Nord québécois où sont situées nos plus importantes sources d'hydro-électricité. Hydro-Québec ne propose pas de mesures concrètes pour palier aux GES.

**Quels sont les risques entraînés par les matières dangereuses utilisées?**

Nous vivons dans une région qui utilise et produit de nombreuses matières dangereuses. Ces produits sont transportés essentiellement par voie ferrée et par route et ces voies de communication sont souvent désuètes avec un tunnel et trois ponts dont deux levants traversant la voie maritime et de nombreux passages à niveau mal signalés. Nous risquons d'avoir des accidents avec de graves conséquences. La centrale du Suroît va utiliser de l'acide sulfurique, de l'hydroxyde de sodium, du propane, de l'hydrogène du diesel, de l'ammoniac du chlore de hypochlorite de sodium, de l'oxygène; des huiles de refroidissement... Le transport de ces substances va augmenter l'achalandage en produits dangereux et donc accroître les risques d'accidents.

Les réponses données par Hydro-Québec autant aux précédentes rencontres que par son comportement depuis de nombreuses années vis à vis des problèmes en suspens ne nous rassurent pas et nous laissent perplexes. Nous faisons des recommandations pour atténuer les effets négatifs de la nouvelle centrale et des perturbations subies.

## IV RECOMMANDATIONS POUR ATTÉNUER LES EFFETS DU PROJET:

### - Au niveau du Québec:

#### - Les économies d'énergie :

La solution la plus efficace pour atténuer les effets du projet serait de **ne pas construire la centrale** et que Hydro-Québec mette autant d'ardeur et d'argent à proposer à la population de faire des économies d'énergie que pour nous vendre le projet. Cela créerait un marché où de nombreuses petites entreprises pourraient proposer à la population des moyens pour augmenter l'efficacité énergétique (nouveaux matériaux de construction, thermostats, isolation, appareils ....). Il y aurait création de nombreux emplois alors que la centrale fonctionnera avec peu de personnel. Les Négawatts coûtent moins chers que les Mégawatts

#### - Fixation du carbone par la végétation (puits de carbone)

Cette centrale va rejeter dans l'atmosphère d'énormes quantités de CO<sub>2</sub>, ce qui va contribuer à l'augmentation de l'effet de serre. Il faut utiliser des méthodes de compensations pour atténuer les effets des GES. Nous proposons que Hydro-Québec s'implique dans la plantation d'arbres au Québec, plantations qui devraient correspondre à la quantité de GES rejetés. Ainsi, sachant que 1 km<sup>2</sup> de forêt boréale absorbe 83 tonnes de CO<sub>2</sub> par année<sup>(1)</sup> et que la centrale rejettera au minimum 2,1 x 10<sup>6</sup> tonnes de ce gaz par an, il faudra planter au moins 2,5 x 10<sup>4</sup> km<sup>2</sup> de forêt (25 000 km<sup>2</sup>) au Québec, soit l'équivalent d'un carré de 160 km de côté, les 3/4 de la superficie de la Belgique! Cela veut dire un ambitieux programme de reboisement !

### - Au niveau de notre région:

Si Hydro-Québec veut que les citoyens du Suroît acceptent la centrale à cycle combiné, il faut que cet organisme soit à l'écoute de nos doléances au sujet des erreurs passées et veuille les réparer. Hydro-Québec doit aussi offrir des compensations environnementales à l'effet de serre causé par la nouvelle centrale.

- Contribuer à l'amélioration du réseau routier en particulier les ponts qui enjambent le canal de Beauharnois.

- Offrir aux citoyens le moyen de se réappropriier l'espace perturbé par les travaux faits dans le passé: piste cyclable, navette entre les rives, aménagement du parc régional du canal de Beauharnois et des Iles du Pont Mgr Langlois, accès cyclables sécuritaires sur les ponts ...

*(1) Vivre les changements climatiques, l'effet de serre expliqué (page 240) Claude Villeneuve et François Richard Éditions Multimonde.*

- Offrir un support financier et technique:
  - aux ONG qui sensibilisent la population aux économies d'énergie.
  - aux entreprises qui pourraient mettre au point des matériaux, des appareils permettant de faire des économies d'énergie.
  
- Participer activement à des programmes visant à apporter des compensations environnementales à l'effet de serre tout en réparant les perturbations causées à l'environnement par les précédentes infrastructures:
  - Protection des derniers milieux humides sur les deux rives du fleuve. Ils subissent une pression très forte des agriculteurs et des développements domiciliaires.
  - Protection des boisés. Actuellement on assiste à un déboisement accéléré des boisés privés pour en faire des terres agricoles,
  - Encourager les propriétaires à planter des arbres sur les terres incultes de la région.
  - Reboisement des bandes riveraines et aménagement des berges.
  - Régénération en forêts des terres de Hydro-Québec en particulier la bande du canal de Beauharnois qui est essentiellement envahie par la phragmite.

## V CONCLUSION

CRIVERT croit que Hydro-Québec a une forte pente à monter pour faire accepter son projet de centrale à cycle combiné. Dans le passé, cette entreprise a longtemps été insensible aux perturbations causées à notre qualité de vie et à notre environnement par les grands travaux réalisés pour produire de l'électricité. Ce n'est que récemment, qu'elle s'est engagé dans divers projets pour réhabiliter notre environnement. Nous trouvons son implication trop récente et trop timide alors qu'elle a une énorme responsabilité. L'installation de cette nouvelle centrale aurait pu être l'occasion de réparer les erreurs du passé, nous ne voyons rien poindre.

De plus cette centrale va causer une augmentation sensible des GES au Québec, une mesure compensatoire serait de s'impliquer dans le reboisement, qu'en est-il?

Si nous n'avons pas d'assurances concrètes sur ces points, nous estimons que le projet doit rester sur les tablettes.

-----

# ANNEXE

## ACTIVITÉS DE CRIVERT du 1er janvier au 31 décembre 2001

### I ÉDUCATION:

#### \*Verdure:

Journal écologique, 4 fois par an et contenant des articles traitant d'environnement. Ce sont des:

- Informations locales, régionales ou nationales.
- Réflexions sur des projets locaux.
- 1 spécial "Arbres" du programme Soutien Éducation Populaire Autonome) distribué avec le don d'arbres en mai.

#### \* Personne ressource:

- auprès du groupe "D'main de femmes": Historique de CRIVERT, conseils pratiques pour protéger l'environnement.
- consultations au téléphone

#### \*Kiosques :

- Lors du bazar de COTON 46 en juin
- À l'école secondaire Edgar-Hébert au programme d'études internationales

\*Rendez-vous CRIVERT: Déversement d'hydrocarbures dans le fleuve par la Garde côtière en mars.

II PUBLICITÉ: Nous avons une nouvelle banderole.

### III PROJETS:

1) **Distribution** de 2 000 arbres donnés par monsieur Serge Deslières, député de Salaberry-Soulanges, pour souligner la semaine de l'arbre et des forêts.

2) **Naturalisation** des berges du canal de Beauharnois, un projet subventionné par le programme Interactions communautaires saint-Laurent Vision 2 000. Le projet consistait à planter 5 000 arbres avec des élèves de la Commission Scolaire la Vallée des Tisserands et des bénévoles.

3) **Identification** des arbres et arbustes du parc Delpha Sauvé et du parc des Îles de Saint-Timothée, création d'un dépliant sous forme de circuit guidé, pose de plaquettes au parc des Îles de Saint-Timothée. Ce projet a été réalisé par un étudiant engagé grâce au financement de Coton 46.

4) **Au Bois Robert**, un projet subventionné par le ministère des ressources naturelles:  
- niochirs, inventaire d'espèces menacées nocturnes, ouverture d'un sentier de 1 km.

#### **IV PRÉSENCE DE CRIVERT:**

- Suivi du problème au parc des Hirondelles (interdiction de la baignade)
- Conférence sur les OGM organisée par l'ACEF
- Pièce de théâtre organisée par "COTON 46", les profits allant à un projet supervisé par CRIVERT.
- Lancement de la Fondation Hydro-Québec pour les projets environnementaux.
- Lettres d'appui pour des projets du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François et du Comité logement .
- Colloque Villes et villages en santé, participation à un atelier.
- Colloque sur le bénévolat organisé par la ville de Salaberry-de-Valleyfield.
- Forum d'Implication communautaire les 7, 8 et 9 septembre organisé par Stratégie Saint-Laurent.
- Présentation du projet de centrale thermique au gaz naturel.
- Appui au projet de la Corporation pour la revitalisation des quartiers anciens de Valleyfield à Santé Canada.
- Conférence de presse organisée par le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent pour le projet "le petit navire".

#### **V PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS:**

##### **\*CDC BS ( Corporation de Développement Communautaire de Beauharnois-Salaberry)**

###### **Sujets traités:**

- Revitalisation des quartiers anciens
- Politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.
- Mise en chantier de la résidence habitation "Chez nous"
- Mondialisation.
- Sommet des Amériques.
- La paix.
- L'apport des groupes communautaires dans la société.

##### **\* Restauration de l'île aux Chats: Suivi de CRIVERT au projet de décontamination**

- 30 janvier: présentation de l'étude d'impact.
- Mars: Audiences publiques du Bape (2jours)
- Mai: Présentation d'un mémoire sur le projet.

##### **\* Comité ZIP ( Zone d'intervention Prioritaire) du Haut Saint-Laurent pour la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent.**

- 4 C.A. et l'assemblée générale en juin
- 1 journée de réflexion sur l'avenir des ZIP en mars.
- Représentation de la ZIP à Stratégie Saint-Laurent.(C.A. et C.E.)
- Participation aux réunions du Comité PARE "entre 2 lacs",
- Validation de fiches techniques du Pare du lac Saint-Louis
- Projet "le petit navire"
- Étude des plantes aquatiques
- Suivi de la dépollution de la Rivière Saint-Louis.

##### **\* Comité aviseur permanent (CAP) Eka-Chimie**

- Mesures d'urgence de l'entreprise et de la ville.,
- Le site Web sur le comité a été créé pour renseigner les citoyens
- La compagnie Régent (voisin de l'usine a présenté son projet d'usine.

**\* Comité de liaison CEZ-Noranda Gestion responsable : 8 rencontres**

- Rencontre avec l'équipe de vérificateurs Gestion Responsable phase II.
- Rapport de la ré-vérification de la conformité de la gestion responsable du 15 au 19 janvier 2001.
- Plan de communication= site Web du comité.
- Rapports d'accidents, on mise beaucoup sur la prévention.
- Présentation du programme "six sigma" qui améliore le rendement
- Mesures d'urgence de l'entreprise et de la ville.
- Financement du comité.
- Étude "Worst case scenario", remise à jour.

**\* PPG-Nexen Chimie Canada Ltée**

- Lancement du cahier d'activités pour les élèves du primaire pour les sensibiliser à la possibilité d'un accident de produits chimiques dans la région.
- Mesures d'urgence à l'usine et avec la ville de Beauharnois.
- Rapport de ré-vérification Gestion responsable Phase II.
- Simulation du plan d'urgence avec la population, elle est remise à plus tard.
- Aucun accident à PPG en 2001.
- Rapport environnemental ( air, eau, sol).
- Mesures d'urgence sur le site de l'usine, suite au 11 septembre.

**\* Comité de liaison du parc industriel numéro 1:**

- Élaboration d'un journal "le Résident", parution une fois par an.
- Visite de l'usine VOPAK.
- Mesures d'urgence des entreprises, les communications sont difficiles avec la ville.
- Déversement de Good Year dans la Rivière Saint-Charles.
- Présence à la journée de réflexion du Comité ZIP.
- Conférence au Club Rotary de représentants de l'usine Grace Davidson.

**\* Comité de la revalorisation de la rivière Saint-Charles:**

- Recherche des titres clairs de propriété de la rivière.

**\*Comité de revitalisation des quartiers anciens:**

## **VI FINANCEMENT:**

**\* Subventions:**

- Programme de soutien à l'éducation populaire (PSEPA)
- Programme Interaction communautaire Saint-Laurent Vision 2000: Plantation d'arbres.
- Ministère des ressources naturelles: Bois Robert.
- Coton 46: subvention pour engager un étudiant durant l'été.

**\*Cotisations des membres.**

**\* CRIVERT a un numéro de charité, possibilité de dons.**

## **IV CENTRE DE DOCUMENTATION: Consultation sur place ou par téléphone.**

Le comité d'administration de CRIVERT se réunit toutes les 3 semaines au local 202 du centre Garneau, 28 rue Saint-Paul (11 rencontres)

Francine Poupard  
Présidente de CRIVERT